

A l'ordre du jour :

1. Avancement des projets du CQD Autour du Parc de l'Ouest
2. Création de groupes de travail d'habitants – Participation femmes/filles
3. Création d'un logo et d'une page Facebook pour le CQD « Autour du Parc de l'Ouest »
4. Présentation du rapport d'activités 2018
5. Activation de la parcelle Gare de l'Ouest

---

**Liste des présences :**

Au niveau communal:

M. Abdellah Achaoui, Echevin

M. Jef Van Damme, Echevin

Mme Juana Bastos, chef de projet du CQD

Mme Ellen Jacobs, Responsable socio-économique (DIDU)

M. Thibault Ector, Coordinateur communication et participation du CQD

Au niveau régional:

M. Fabian Stevenne, Urban.brussels

Au niveau socio-économique:

Mme Amandine de Cannière, Coordinatrice Cellule logement

M. Abdellaziz Essaghir, ASBL MOVE

M. Pieter Dehon, Casablanca

M. Philippe Jadin, MCCS – Fablab'ke

M. Gaspard Schmitt, ASBL La Rue

Au niveau citoyen :

Mme Françoise Gilain, habitante

Mme Jacqueline Rorsvort, habitante

---

***Introduction par M. Achaoui et M. Van Damme***

M. Achaoui, représentant Madame la Bourgmestre, et M. Van Damme, président de la CoQ, remercient les personnes présentes et expliquent l'ordre du jour.

M. Thibault Ector remplace dorénavant M. Samir Ben El Caïd en tant que Coordinateur communication et participation pour le CQD.

***Avancement des projets du CQD***

Juana Bastos rappelle le périmètre du CQD et rappelle les différents projets d'aménagements du programme de base. Le contrat de quartier a officiellement commencé le 1<sup>er</sup> mars 2019. Nous sommes maintenant dans la phase opérationnelle. La région prévoit que les projets doivent se terminer dans les 50 mois (soit 4 ans et 2 mois), avec un délai de 30 mois (soit 2 ans et demi) supplémentaires pour terminer les travaux. Les travaux des grands projets commenceront normalement à la moitié de cette phase, donc dans 2 ans.

### *Centre de Quartier Ouest*

Situé sur le site dit « Pythagoras », le projet consiste en l'érection d'un bâtiment neuf accueillant de nombreuses fonctions : antenne de quartier, espaces sportifs, culturels et associatifs. La phase de participation durera 3 mois, entre décembre 2019 et février 2020. Cette participation se fera avec les architectes du projet, pendant la phase d'avant-projet. Le projet est financé par le CQD et également par le programme PTIS (en attente d'un accord officiel de la Région), en ce qui concerne la partie sportive (installations + abords). Ce programme exige que l'attribution des travaux se fasse avant décembre 2020. La Commune exigera que, lors du chantier, un maximum de matériaux soit réutilisé ou recyclé, dans un souci écologique.

J. Rosvort explique qu'en ce moment le site est abandonné mais que des nuisances persistent, en raison d'une occupation illégale. La police a déjà dû intervenir.

M. Van Damme explique qu'il serait possible de réfléchir à une occupation temporaire sur le site. Cependant, deux obstacles doivent être levés : la procédure judiciaire entre la Commune et l'ancien propriétaire et le fait qu'aujourd'hui le bâtiment n'est pas stable.

En outre, J. Rosvort précise que le terrain de foot derrière crée des nuisances sonores. J. Bastos précise que la salle de sports dans le nouveau bâtiment sera à l'intérieur et que les considérations acoustiques sont intégrées dans le cahier des charges.

De plus, il faudrait améliorer la communication sur les projets avant les travaux (via des bâches par exemple).

A. Essaghir précise qu'il faudra faire appel aux clubs sportifs de la Commune pour faire vivre le projet et se demande s'il y aura un concierge dans le bâtiment futur. Un logement de fonction est effectivement prévu.

### *Espace Decock*

Le projet global de réaménagement de cet espace est divisé en 4 opérations dans le programme de base (parc et place, mutualisation du parking, axe doux, passage et potager). Pour connaître les usages et envies des habitants par rapport à cet espace, une étude a été réalisée par le bureau Suède 36. Le rapport est disponible et nourrira la réflexion pour les futurs architectes du projet.

Les associations du quartier pourront participer au potager collectif.

P. Dehon rappelle que le projet final ne doit pas freiner l'activité commerciale du quartier.

Le processus de participation se tiendra entre janvier et mars 2020.

De façon générale, P. Dehon rappelle qu'il aimerait que les clauses sociales dans les marchés publics soient effectivement respectées. J. Van Damme répond que c'est une priorité du Collège et de l'Administration.

### *Création de groupes de travail*

Au minimum deux groupes de travail vont être mis en place. Les modalités pratiques sont encore à définir.

#### *Groupe de travail « Femmes/Filles »*

Pour réfléchir à la problématique du genre et précisément à la place des femmes dans l'espace public, un groupe de travail sera mis en place. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de T. Ector. Les réflexions du groupe viendront nourrir tous les projets de quartier, de façon transversale.

#### *Groupe de travail « Parking »*

La question de la mutualisation du parking faisant débat, un groupe de travail pour les habitants et usagers sera également mis en place.

A posteriori, il est possible qu'un représentant de chaque groupe soit présent dans les comités d'accompagnement lors des travaux.

### *Création d'un logo et d'une page Facebook*

Pour améliorer la communication et l'identité visuelle du CQD, il a été décidé de créer un logo et une page Facebook spécifique. La J ASBL a travaillé sur le logo avec des jeunes de l'association et propose un logo. Les réactions sont

globalement positives. Le logo peut encore toutefois être retravaillé pour mieux faire ressortir l'identité du quartier. Les commentaires sont les bienvenus.



### *Présentation du rapport d'activités 2018*

J. Bastos présente le rapport d'activités de l'année 2018. Les éléments clés de l'année écoulée sont les suivants :

- Le changement de chef de projet
- Les rencontres avec les différents acteurs publics et privés (communaux et régionaux) ;
- Les CoQ et AG ;
- L'approbation du programme par le Conseil communal;
- La commission de concertation (enquête publique pour le programme de base) ;
- L'approbation du programme par le Gouvernement : démarrage de l'année 1 !
- Processus participatif JB Decock – Suède 36

### *Activation de la parcelle à la Gare de l'Ouest*

M. Van Damme explique qu'une petite partie de la friche Gare de l'Ouest appartient déjà à la Région et que celle-ci sera réaménagée temporairement pour y accueillir des activités socio-économiques. Le réaménagement est financé par la SAU et les associations présentes seront celles du CQD et du CRU (Contrat de Renovation Urbaine). Un concierge sera présent pour y assurer une présence 24h/24h.

La parcelle devrait ouvrir en septembre 2019. Il sera toujours possible de rajouter des activités, autres que celles du programme actuel.

A posteriori, la parcelle sera normalement intégrée dans le futur grand parc. La région est toujours en négociation avec la SNCB pour l'achat de celle-ci.

J. Rosvort rappelle l'installation de la future école d'Infrabel et appuie le fait que celle-ci devra s'ouvrir sur le quartier.

P. Dehon espère que le réaménagement, même s'il est temporaire et transitif, sera de qualité.

### *Divers*

T. Ector rappelle que les deux appels à projets « Accompagnement scolaire » et « Pop-up » sont lancés et que les dossiers de candidatures doivent être remis pour le 31 mai 2019.

Le rapport d'activités 2018 et les points soulevés sont approuvés par la Commission de quartier.